Accessions
159807

Shelf No.
XG.3656.5

Barton Library.

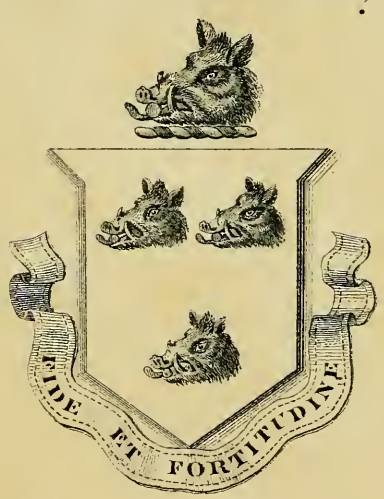

Thomas Pennant Barton.

Boston Public Library.
Received 1 May, 1873.
Not to be taken from the Library.

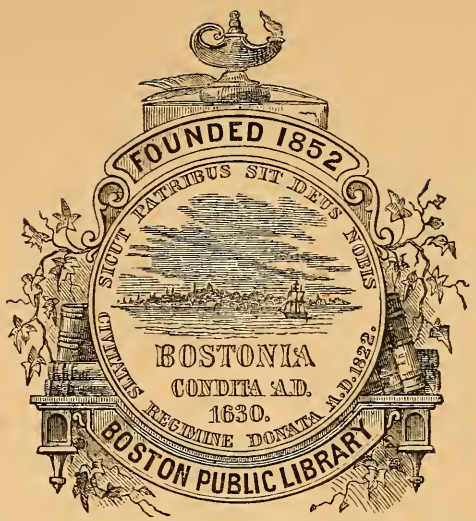

304

PAMPHLETS.

French Revolution.

Tracts,

1789.

Barton Library

XG.3656.5

159.807
May. 1873

LE *TE DEUM*
DU TIERS-ÉTAT,

TEL qu'il ſera chanté à la première Meſſe des Etats-Généraux ;

LE *CONFITEOR*
DE LA NOBLESSE,

ENVOYÉ à Notre Saint-Père le Pape ;

SUIVIS

DE la Contrition tardive ; avec des Notes, tirées du Texte Pariſien.

L'humble aveu de vos péchés, dans le Tribunal ſacré de la pénitence, Tels ſont N. T. C. F., les exercices ſalutaires qui détourneront de deſſus vos têtes le glaive vengeur ſuſpendu par un fil.

Mandement de Monſeig. l'Archev. de Lyon.

1789.

LE *TE DEUM* DU TIERS-ÉTAT.

Le Clergé chantera la baſſe-contre, la Nobleſſe la baſſe-taille, & le Tiers-Etat la haute-contre & le premier deſſus.

Nous vous adorons, Roi tout puiſſant, & vous reconnoiſſons pour le Roi des Français.

Toute la France vous révère comme le Pere commun. Les Princes, les vrais Nobles, le Clergé religieux, les bons Magiſtrats, & le Peuple au fond de leurs cœurs répétent : Louis XVI le Bienfaiſant! Louis XVI le Bienfaiſant eſt le Pere & le Roi des Français!

Les trois Ordres, à l'envi, célébrent vos vertus. Vous n'avez pas dédaigné de jetter ſur vos Enfans un regard de ſollicitude & de bonté.

Vous avez relevé votre Peuple, abattu ſous le joug d'orgueilleux oppreſſeurs; rap-

pellé Necker auprès du Trône ; proscrit ce manifeste, signé par des Princes ; vous avez mis votre Tiers-Etat à l'abri des clameurs de la calomnie ; vous l'avez garanti des traits empoisonnés de la vengeance, des regards inquiets de l'envie, du venin destructeur des méchans, du poignard acéré d'illustres assassins, du mépris insultant d'arrogans ennemis, de l'hypocrisie étudiée d'égoïstes dévots, & du délire effréné de cerveaux fanatiques ; vous avez franchi cet immense intervalle entre le Trône & lui, & souffert qu'il fût placé à la droite de Votre Majesté.

Il est arrivé ce jour à jamais mémorable, où, déposant ce fastueux appareil de la grandeur, vous paroissez comme homme parmi des Sujets qui vous adorent, & comme un Père entouré de sa nombreuse famille.

Grand Roi! sauvez votre Peuple, il n'espere qu'en vous.

Le Clergé vraiment pieux, chante votre sagesse.

Les véritables Gentilshommes exhaltent vos vertus.

Les Magistrats intégres préconisent votre clémence.

Le Laboureur bénit votre bonté, l'Artisan

répéte votre nom, le Pauvre vante votre miſéricorde & vos bienfaits, & votre Tiers-Etat, organe de la Nation, en célébrant ce beau jour, mêle ſa voix à ce concert de louanges, de bénédictions & d'actions de graces, & s'écrie : Bon Roi! ayez pitié de nous! ayez pitiez de nous!

LE *CONFITEOR*

DE LA NOBLESSE.

JE confeſſe à Dieu, à Louis XVI, Roi de France, juſtement ſurnommé le Bienfaiſant; à Marie Antoinette d'Autriche, notre Auguſte Souveraine; à Meſdames, reſpectables Tantes du Roi; à Monſieur, digne Frere de Louis XVI; au Duc d'Orléans, à ſa vertueuſe Epouſe, à l'Ange Gardien Necker, & à vous mon Pere Pie VI, premier Miniſtre du Seigneur ſur la Terre, que j'ai beaucoup péché, par Penſées, par Paroles, par Ecrits & par Actions.

Par Pensées.

J'ai désiré voir renaître ces temps barbares & désastreux de l'aristocratie féodale, où chacun de nous, relégué dans ses Terres ou dans son Château, exerçoit le despotisme, opprimoit ses voisins, & se faisoit regarder & respecter comme un petit Monarque.

J'ai fait des vœux ardens pour voir l'avilissement de cette classe obscure qu'on nomme Tiers-Etat, pour qu'elle fût disciplinée en esclave, & traitée avec le mépris que le néant inspire à la grandeur.

Rebelle aux ordres du Roi, j'ai murmuré contre ses généreuses intentions en faveur du Tiers-Etat.

J'ai soupçonné faussement le Tiers-Etat d'avoir cherché à attaquer les droits nobles & ecclésiastiques, lorsqu'il laissoit parler pour lui le cœur paternel de son Roi, qui mieux qu'aucune éloquence gagée, a su lui conserver ses titres d'homme & de citoyen.

Meâ culpâ : meâ culpâ : meâ maximâ culpâ.

Par Paroles.

J'ai défendu dans la premiere Assemblée

des Notables, en 1787, mes priviléges & mes droits contre le Trône.

Dans celle de 1788, j'ai pris la défenſe de mes priviléges & de mes droits contre la Nation.

J'ai pareillement opiné contre le Tiers-Etat dans la derniere Aſſemblée, afin qu'il fut rejetté des Etats-Généraux, ſi peu faits pour lui, & dont ſon rang, ſa naiſſance & ſa fortune devoient pour jamais l'exclure.

Je m'accuſe d'avoir vomi des imprécations contre les Citoyens (& le nombre eſt des plus conſidérables), qui donnoient les glorieuſes qualités, d'homme d'Etat, de Sauveur de la Patrie, de Reſtaurateur de la France (1) au vertueux Miniſtre qui eſt le plus digne de porter ces titres diſtingués, & qui ſut mieux les mériter.

Meâ culpâ : meâ culpâ : meâ maximâ culpâ.

Par Ecrits.

Dans un Mémoire ſigné par des Princes, j'ai avancé fauſſement, que notre reſpectable & antique Nobleſſe avoit ſeule répandu ſon ſang pour la cauſe des Rois & de la Patrie, lorſque celui du Tiers-Etat couloit à grands flots pour les mêmes intérêts.

Que ce fut elle qui plaça la Couronne ſur le front de Hugues-Capet, lorſque dans ce temps, au contraire, la Nobleſſe étoit plus diſpoſée à ſapper les fondemens du Trône qu'à le donner.

D'avoir avancé auſſi légérement, que ce furent les Nobles qui rétablirent le ſceptre dans les mains de Charles VII, lorſque Jeanne d'Arc & le Tiers-Etat opérèrent ce prodige.

J'ai affirmé également, que ce furent notre valeur & notre fidélité qui firent triompher les étendards de Henri le Grand, lorſque chacun de nous eſt très-inſtruit, que ce ne fut pas le Peuple qui trama la ligue, qui porta le couteau ſur le ſein de Henri III, qui forgea le poignard dont ſe ſervit Ravaillac, qu'il ne trama pas davantage la fronde & les barricades, mais que ces iniquités furent l'ouvrage de la Nobleſſe.

Dans ce même écrit ſéditieux, j'ai paru renoncer à mes priviléges, aux prérogatives pécuniaires, lorſque, dans le fond du cœur, je déſavouois cet abandon, offert comme un appas, pour éblouir le Roi, & tromper la Nation.

Par des Proteſtations ſéditieuſes contre le réſultat du Conſeil, du 27 Décembre dernier,

j'ai cherché à rendre ſuſpectes à Votre Majeſté les intentions pures & déſintéreſſées du Miniſtre des Finances.

J'ai compoſé, fait imprimer, & diſtribuer une foule d'écrits éphémères contre le Roi, le Miniſtre & la Nation (1).

Meâ culpâ : meâ culpâ : meâ maximâ culpâ.

PAR ACTIONS.

J'ai ſtipendié d'inèptes Ecrivains, pour compoſer un mémoire, ou plutôt un odieux manifeſte contre le Roi & le Tiers-Etat, dans lequel le bon ſens & la raiſon ſe trouvent également bleſſés ; où l'ignorance, le menſonge, la ſottiſe, la démence & l'orgueil ſe découvrent à chaque page.

J'ai cherché à ſemer la diviſion où régnoit la concorde & la paix, en voulant bouleverſer juſques dans ſes fondemens les baſes inébranlables de la Monarchie, pour lui ſubſtituer la tyrannique ariſtocratie.

J'ai gagé de bas courtiſans, d'infectes adulateurs, pour corrompre cette petite portion d'hommes d'honneur, de véritables Gentilshommes qui n'a pas dédaigné d'affirmer que le Tiers-Etat eſt la partie la plus eſſentielle, la plus induſtrieuſe & la plus utile du Royaume.

J'ai pareillement ſalarié d'obſcurs écrivailleurs, pour faire écrire & répandre cette infâme & réprouvée proteſtation contre des Lettres de convocation, où le Monarque épanche ſon âme ſenſible dans le ſein de ſa nombreuſe famille, en appellant autour de lui ſes enfans dévoués.

A l'exemple des illuſtres Brigands, j'ai ſoldé de vils Aſſaſſins pour égorger lâchement d'honnêtes Citoyens ſans armes & ſans défenſe.

D'avoir moi-même donné le ſignal du meurtre, & enhardi nos infames Agens à ſe défaire de tous ceux dont l'abord doux, honnête, inſpiroient la confiance.

De m'être miſe à la tête de cette horde de Bourreaux, & armée du fer homicide, d'avoir immolé, avec le ſang-froid de la ſcélérateſſe, des victimes foibles & innocentes.

J'ai ſaccagé ſans pitié, les terres du Pauvre Cultivateur, en me livrant avec excès au plaiſir de la chaſſe, reconnoiſſant qu'il ne peut y avoir que le Roi & ſa Capitainerie qui puiſſent jouir de ce délaſſement.

Meâ culpâ : meâ culpâ : meâ maximâ culpâ.

C'eſt pourquoi je prie Dieu, & vous

Louis XVI, & notre grande Reine, Meſdames, Monſieur, le Duc d'Orléans, ſa digne Epouſe, l'Ange Gardien Necker, & vous mon Pere Pie VI, de m'accorder la rémiſſion de mes péchés. Ainſi-ſoit-il.

LA CONTRITION TARDIVE

DE

QUELQUES-UNS DES MEMBRES DE PLUSIEURS P.★★

O GRAND Roi, nous ſommes couverts de honte lorſque nous penſons à ta grandeur, & à nos fautes! tu nous as revêtus de notre charge pour appuyer la Monarchie & défendre les Peuples, nous avons cherché à ébranler l'une & à opprimer l'autre. Tu nous as communiqué ton pouvoir, & nous voulions en abuſer; tu nous as rendu dépoſitaire de douces loix, & nous avons cherché à les tranſgreſſer; tu nous as conſolés de tes promeſſes, & nous nous ſommes endormis dans une ſécurité crimi-

nelle ; nous avons été très-ardens à nos intérêts perſonnels, & inſenſibles pour ceux des malheureux Plaideurs ; nos veilles leur appartenoient ; cependant, nous les avons employées à des objets de charlataniſme, de fanatiſme.

Oui, nous avons commis des pé chés d'orgueil, d'intempérance, de méchanceté, d'ingratitude, de partialité & d'ariſtocratie. Nous avons fomenté le trouble dans le Tiers-État, après avoir été ſon idole chérie ; il nous tendoit la main, le ſourire ſur les levres, lorſque nous cherchions à l'anéantir. Nous avons donné malignement aux plus pures intentions les épithetes odieuſes de *démocratie*, *ſédition*, *attentatoire*, *mal intentionné*, *inégalité* de *Repréſentans*, *inconſtitutionnels*. Nous avons ordonné la flétriſſure de l'unanime vœu de vingt-trois millions d'âmes, qui ne ſont cependant que les ſources où nous avons puiſé notre chétive exiſtence. *Oui, nos iniquités ont ſurmonté notre tête, & ſont appéſanties comme un péſant fardeau.* Mais ta miſéricorde eſt infinie, grand Roi ! le Pécheur qui ſe repent trouve grace à tes yeux ; notre repentir eſt ſincere, & dès ce jour, nous prenons l'engagement inviolable de ne plus nous mêler que de juger les malheureux Plaideurs, d'employer nos

veilles au rapport des procès; de les juger ſans intérêts comme ſans paſſions; de ne plus agiter le flambeau des diviſions, de ceſſer d'attiſer le feu de la rébellion; de ne plus ennuyer le public par des Remontrances écervelées, des Arrêtés ſéditieux, des récits inutiles (3); d'être plus affermis dans nos juſtes opinions, de devenir reſponſables des affaires précipitamment jugées, ſoit par ineptie, legéreté, ou partialité; de compter pour quelque choſe la vie des infortunés qui ſont entre nos mains, de craindre les mânes irritées des *Dupaty* & *le Cauchois*, qui, du fond de leur tombeau, lanceroient encore les traits de leurs foudres éloquentes contre notre criminelle précipitation à diſpoſer des jours précieux de l'innocence. Nous promettons d'être pour toujours inſenſibles au ſourire & aux larmes d'une jolie ſolliciteuſe, au rang, à la protection, au droit d'épices, à l'or, cet *argument irréſiſtible*, enfin, à toutes les embûches où la fragilité de notre cœur nous a ſouvent fait tomber.

O vous, illuſtres Etats-Généraux! ſource de graces! olive de paix! phare lumineux! tréſor de bienfaiſance! bonheur inattendu! ſi nous avons entendu (non pas ſans murmure) prononcer votre auguſte nom, à préſent nous le

répétons avec plaiſir, complaiſance, intérêt... Mais nous craignons qu'une foule d'abus, depuis long-temps impunis parmi nous, des prévarications multipliées... ne vous forcent à diminuer notre pouvoir, à reſtreindre les limites de notre reſſort, à borner nos fonctions, à ſupprimer, peut-être, ceux d'entre nous, qui, par impuiſſance ou faveur diſpoſent de la fortune & de la vie des Citoyens, avec une barbare inſouciance... Ah! détournez cette idée; notre eſpérance eſt en vous ſeul.

Nous nous jettons dans les bras de votre clémence, de votre bienfaiſance & de votre miſéricorde, ô précieux Etats-Généraux! O bon Souverain! pardonnez-nous! Ainſi ſoit-il.

NOTES.

(1) *Reſtaurateur de la France.* Un vrai Patriote rencontre ſon ami, lors de la clôture de la dernière Aſſemblée des Notables, & lui dit: Ils ont enfin achevé leurs pénibles travaux, qui n'ont produit que des débats. Ils partent demain, mais ils veulent encore faire un bon repas avant de s'éloigner; ils dînent aujourd'hui chez un excellent Reſtaurateur —Chez Berger, Huré,

Fleury! —Non, vous n'y êtes pas; c'eſt chez le Reſtaurateur de la France, Necker! —Quel Miniſtre mérita mieux que lui ce nom ſi cher. Il n'appartenoit qu'à lui de nous garantir de la famine, & des ſéditions populaires, pendant un hiver auſſi long que déſaſtreux.

(2) *Contre le Roi, le Miniſtre & la Nation.* La Correſpondance de Mirabeau, les réflexions impartiales, les anecdotes de l'hiſtoire de France, la Lettre Amicale, la Proteſtation contre les Lettres de convocation, tous ces Libelles, ouvrage du cyniſme & de la méchanceté, ne ſont-ils pas ſorti de deſſous le manteau des Nobles? & contre quel homme ſont-ils dirigés,

Ces bâtards déſavoués de leur coupable pere ?

Contre celui dans lequel tous les vrais Français ont mis leur eſpérance & leur appui; contre celui qui n'a pas craint de ſe charger du Gouvernement des Finances, lorſque de voraces déprédateurs en avoient palpé la ſubſtance; contre celui que la ſageſſe & la bonté du Monarque ont choiſi, pour conſeil éclairé; contre celui qui n'a d'autre ambition que de rendre heureuſe la portion du Royaume, la plus indigente & la plus vexée, le Tiers-État; enfin, contre celui qui par un travail opiniâtre, les veilles les plus forcées, épuiſe ſes forces, mine ſa ſanté pour chercher à nous donner une Conſtitution libre, inébranlable, & à l'abri des courtiſans, des ambitieux & de l'homme revêtu de pouvoirs. Qu'ils voudroient bien, ces obſcurs zoïles, ces ſuperbes détracteurs, ces perfides ennemis de l'Etat, voir deſcendre Necker dans l'arêne politique, pour

disputer avec eux! Qu'ils se désabusent! un seul mot de réponse de sa part, donneroit de la célébrité à ces Ecrivains mercenaires; il les laisse croasser dans leur marais fangeux. Necker ne doit rien craindre; les trois quarts des Citoyens s'armeroient pour le défendre contre ces reptiles venimeux, & sa vertu est aussi pure que le courage de ses défenseurs est inaltérable.

Il en est deux cependant de ces Ennemis du bien qui n'ont pas craint de laisser tomber le masque, qui auroit pu les faire méconnoître. Un M. & un L. Mais que de tels gens sont peu dangereux! dans l'un, on voit la folie personnifiée, & dans l'autre le receptacle du vice.

(3) *Des Récits inutiles.* En effet, le Parlement de Paris seroit bien étonné, si le Roi lui demandoit compte des procès qu'il a jugés depuis son rappel. Qu'a-t-il fait? Il a cabalé, arrêté, remontré, récité. Eh! quoi de plus inutile que ce récit touchant la Caisse d'Escompte? Ah! Monsieur..... A quel usage avez-vous employé votre tems? Il est déshonorant pour vous que Mir.... ce réprouvé de la littérature, ce proscrit de la bonne société, vous ait appris votre leçon & vous ait servi de Maître!
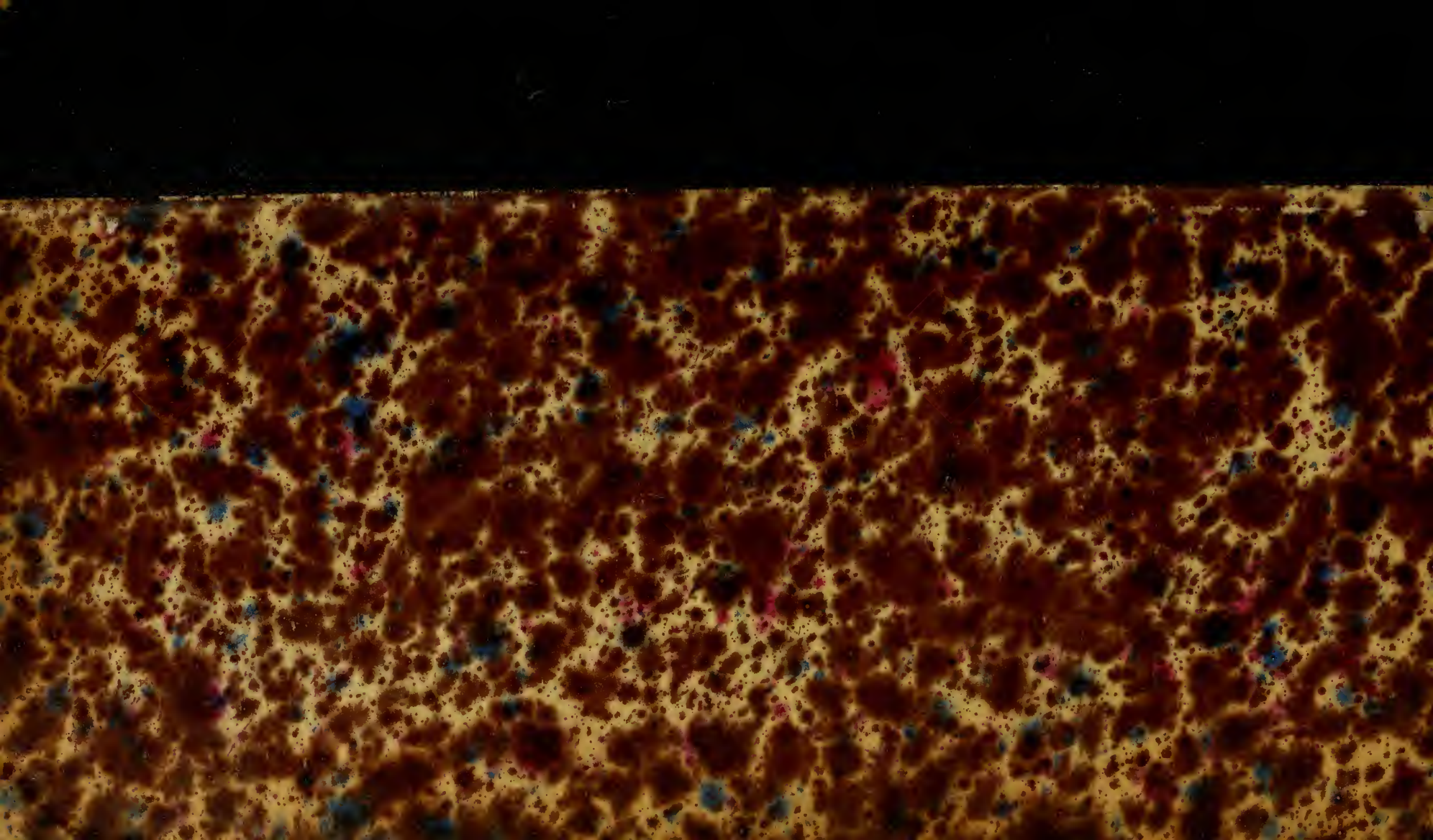
F I N.